

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-935 SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1974 et promotion, au titre de l'année 1974, du personnel des cadres territoriaux.

n° 75-935 SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 mai 1975

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1975

Date du numéro
10 juin 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1974, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : CORPS DES SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE CADRES DES ASSISTANTS D'ELEVAGE Pour assistants d'élevage de 1re classe, 1er échelon Mahammad Houmad Gaba Maki, pour compter du 16 mai 1974 (secteur Tadjourah). Moussa Bourale Roble, pour compter du 16 mai 1974 (secteur Ali-Sabieh). Art. 2. — Sont promus, au titre de l'année 1974, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : CORPS DES SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE Cadre des assistants d'élevage